

Déclaration liminaire au CTL de la DRFiP Bas-Rhin du 13 octobre 2014

Monsieur le Président,

Depuis le mois de juillet la Direction Générale des Finances Publiques a décidé la mise en place de l'application FDD destinée au traitement des demandes de remboursement des frais de déplacement avancés par les agents en mission ou stages de formation.

A ce jour, seuls les agents appelés de par leurs fonctions à effectuer des déplacements quotidiens ont suivi un ersatz de formation à l'utilisation de cette nouvelle application.

Dans un contexte de perte de pouvoir d'achat des agents consécutif à un gel de point d'indice sans précédent, après la mise en place du module de formation à la déontologie auquel l'ensemble des agents ont eu à se soumettre à la suite de l'affaire Cahuzac, la CGT des Finances Publiques considère révoltante et inadmissible cette manière d'abandonner les personnels à leur sort lorsqu'il s'agit pour l'administration de pratiquer la restitution légitime des frais engagés par les agents dans le cadre de leurs fonctions. La direction générale aurait voulu dissuader les agents de demander ces prises en charge qu'elle n'aurait pas agi autrement.

C'est pourquoi la CGT des Finances Publiques exige que chaque agent suive rapidement une formation efficiente à l'application FDD.

Dans l'attente de cette formation généralisée, la CGT des Finances Publiques invite les agents à refuser tout déplacement tant qu'ils n'auront pas été formés à l'utilisation de FDD.

Par ailleurs, lors du CTM du 6 octobre, les suppressions d'emplois et la réduction des moyens pour notre ministère ont été officiellement annoncées.

Il s'agit donc, pour le ministère, de 2 466 suppressions d'emplois et de 2 % de diminution des moyens budgétaires.

Pour la DGFIP, c'est aujourd'hui 1 990 emplois supprimés et plusieurs millions d'euros qui disparaissent.

La CGT réaffirme ici, clairement, son opposition à cette politique intolérable et qui n'a de cesse de mettre à mal nos missions et nos conditions de travail.

La politique d'austérité, voulue par le gouvernement, et les choix politiques qui en découlent, conduisent à l'affaiblissement de la mission de contrôle des fonds publics dévolue à notre administration alors même que les besoins sociaux nécessitent bien au contraire leur renforcement.

Nous connaissons la mécanique des suppressions d'emploi et du dialogue social autour de cette question. Nous sommes bien conscients que vous ne pourrez nous annoncer quoi que ce soit avant le CTR de novembre.

Pour autant, aujourd'hui, la CGT vous interpelle pour que vous puissiez répondre en toute transparence et en toute responsabilité aux collègues de notre département :

Après les disparitions des CFP de Hoerd et Rhinau qui seront évoqués aujourd'hui :

- quelles sont les structures que vous imaginez fermer ?
- quelles missions sont à vos yeux en danger ?
- comment allez-vous concilier le manque de moyens et l'amélioration des conditions de vie au travail ?
- comment allez-vous organiser l'accueil ?

Monsieur le Président, ces questions, la CGT n'hésite jamais à vous les poser... Vous vous devez désormais d'y répondre, pour que l'ensemble des collègues de notre direction aient la même information.

Les élus de la CGT des Finances Publiques au CTL 67